

# la motte

de l'agence d'urbanisme  
de la région grenobloise

## D'un territoire à l'autre

### édito

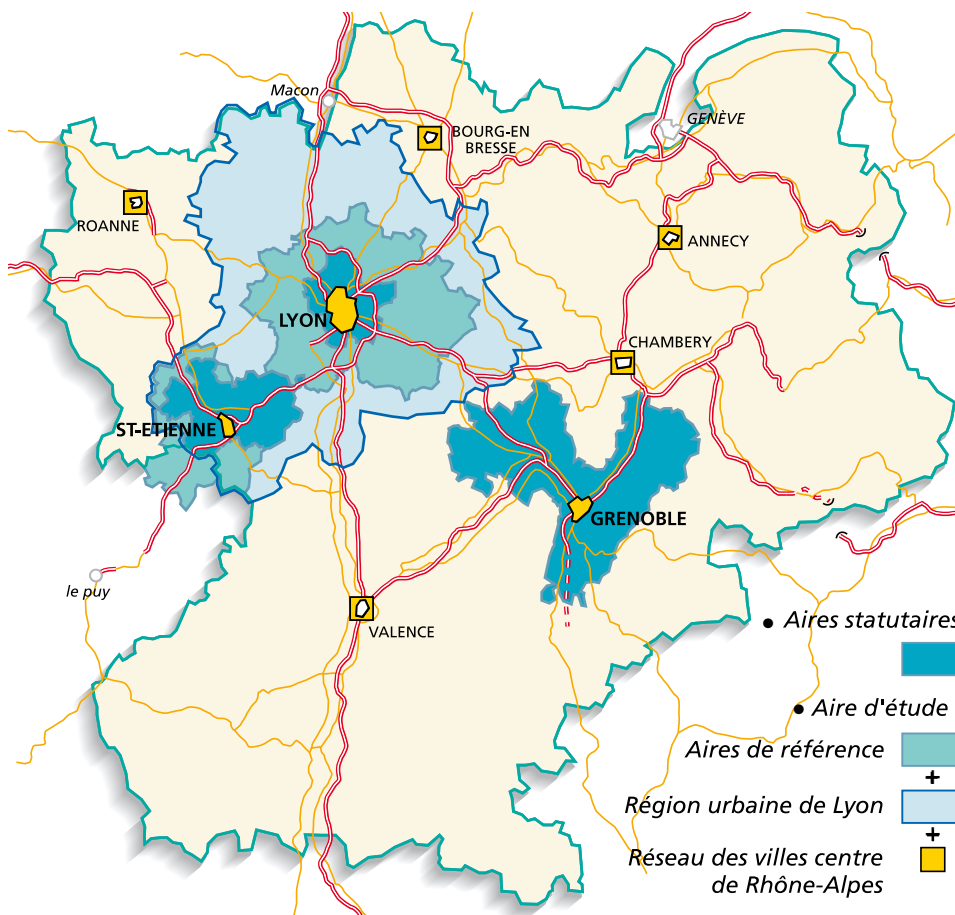
Le rôle des Agences d'urbanisme consiste à faire émerger des stratégies collectives entre des institutions, des acteurs, autour de projets dans des territoires à chaque fois différents.

Si l'aire de référence de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise correspond au périmètre du nouveau schéma directeur de la région urbaine, avec ses 157 communes, l'Agence intervient également sur des territoires plus larges, à l'échelle notamment de la région Rhône-Alpes ou du sillon alpin,

en particulier à travers la directive territoriale d'aménagement des Alpes du nord. De plus, le réseau constitué entre les trois agences de Rhône-Alpes (Grenoble, Lyon et Saint-Etienne) permet de mener des études pour le conseil régional et l'État, ainsi que pour la conférence des maires des huit villes centres des grandes agglomérations de Rhône-Alpes.

D'un territoire à l'autre, l'Agence d'urbanisme pense et agit en essayant de donner une réalité au principe de subsidiarité.

### Trois Agences d'urbanisme en Rhône-Alpes : Grenoble, Lyon et Saint-Étienne



Réseau des  
agences d'urbanisme  
DE RHÔNE-ALPES

3 065 000 habitants  
dans les aires  
urbaines des  
huit villes :  
soit près de 60 %  
de Rhône-Alpes



## Économie, université, politique de la ville, transports, des politiques régionales

Le 7 septembre 1999, les présidents des Agences de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne et les maires de ces trois villes ont signé **une charte de coopération entre les trois Agences** portant sur trois axes : positionner le réseau des Agences au service d'un développement régional structuré par les villes ; mettre en commun les moyens permettant l'enrichissement de compétences (bases de données, outils de d'observation...) ; et mettre en place les modalités de coordination et de communication commune.

Pour l'État et le conseil régional, plusieurs actions ont donc pu être lancées en 2000, qui pourront se poursuivre sur la durée du contrat de plan État-Région (2006). La première est l'actualisation du **tableau de bord des quartiers** : cette mission s'inscrit dans le cadre du contrat de plan État-Région et vise à doter l'État et la Région d'un outil de suivi des quartiers bénéficiant de la politique de la ville. L'ambition est d'assurer un lien avec le suivi local des quartiers. La deuxième action est l'assistance des trois Agences à la maîtrise d'ouvrage de l'**observatoire régional de l'habitat et du logement** : l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise assiste le maître d'ouvrage pour l'atelier « régulation des politiques publiques » et participe à l'atelier « habitat et développement urbain » (1).

Une troisième étude devrait se concrétiser en 2001 sur l'armature urbaine de Rhône-Alpes, afin d'assister l'État et la Région sur le partage d'une vision du territoire Rhône-Alpes.

Parallèlement, le conseil régional a lancé l'année dernière l'élaboration d'**un nouveau schéma régional d'aménagement du territoire (Sradet)** appelé à prendre la suite de celui élaboré en 1992. Pour consulter ses différents partenaires, la Région a mis en place dix ateliers, réunissant chacun à trois reprises un ensemble d'invités. Les trois Agences sont invitées à ces ateliers et proposeront début 2001 une contribution à la Région sur le Sradet. À noter que dans le cadre du suivi du schéma directeur, l'Agence de la région grenobloise a proposé un avis sur le Sradet au syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du schéma directeur.

## Croiser l'université, la recherche et l'économie locale

Depuis 1997, le réseau des trois Agences répond à plusieurs demandes de la conférence des maires des **huit villes centres de Rhône-Alpes** (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Etienne et Valence).

La conférence des villes a ainsi chargé les trois Agences d'urbanisme de produire un rapport sur **les universités de la région, en lien avec la ville et l'économie locale**. Il s'agissait d'aider les huit villes à construire une force de proposition et de négociation avec l'État et le conseil régional, selon les enjeux suivants : rechercher un meilleur positionnement de chaque ville pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de Rhône-Alpes ; renforcer les compétences et les savoir-faire locaux nécessaires aux potentialités économiques actuelles et en devenir ; intensifier des processus d'échanges entre monde économique, recherche et formation ; et développer par priorité les champs d'activités et de formations complémentaires à plusieurs villes en réseau.

Piloté par l'Agence de Grenoble à partir d'une synthèse des apports de chaque agence, ce travail associé à celui réalisé par les universités elles-mêmes a contribué à l'élaboration de programmations universitaires et de la recherche.

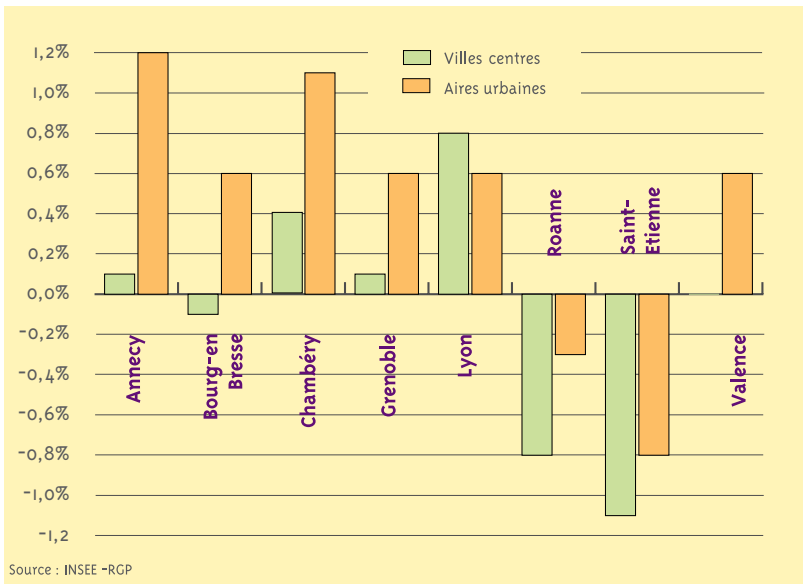
Les trois Agences ont aussi élaboré une plaquette présentant les principales caractéristiques des aires urbaines. Des données sur l'économie, l'habitat, la culture et les déplacements sont présentées. **Le cahier de la conférence des villes** a été publié par l'Agence de Saint-Etienne en avril 2000, sur la base de travaux conduits à Lyon et Grenoble (2).

Plus ponctuellement, les trois Agences d'urbanisme de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble ont également uni leurs efforts pour répondre à un appel à collaborations scientifiques sur **le thème de la métropolisation**, lancé par le Certu (Centre d'études et de recherches

Aider les huit grandes villes de la région Rhône-Alpes à se constituer en force de proposition

(2) Disponible documentation l'Agence d'urbanisme la région grenobloise

(1) Lire la Note n°3 « Faire la ville ensemble ».



Évolution de la population dans les huit grandes villes de Rhône-Alpes entre 1990 et 1999



Photos Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Le réseau des trois Agences d'urbanisme de Rhône-Alpes a produit un rapport sur les universités de la région en liaison avec la ville et l'économie locale. Ici, le campus de Grenoble.

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise travaille sur la troisième ligne de tramway et sur des solutions de type tram-train à différentes échelles de territoires. Ci-dessous, la gare d'arrivée de la ligne B du tramway grenoblois.



(3) Lire la synthèse bibliographique sur les processus de métropolisations. Agences de St-Étienne, Lyon et Grenoble, mars 1999.

sur les transports et l'urbanisme, basé à Lyon). L'étude a souligné le processus de métropolisation qui désigne une croissance urbaine sélective, liée à la globalisation de l'économie et aux mutations des systèmes productifs. Cette métropolisation est territorialement discriminante et génère des déséquilibres par accroissement de la polarisation des plus grandes villes ; toutefois, certaines villes recueillent des retombées accentuant leurs spécialisations (comme Grenoble, Toulouse ou Rennes) (3).

Une enquête a également été engagée par les trois Agences en juin 2000 sur **l'activité de salons et congrès dans les huit grandes villes de Rhône-Alpes**. L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise s'est chargée de sonder les villes de Chambéry, Annecy et Grenoble.

L'état des lieux présenté par les trois Agences a débouché sur un cahier des charges, en vue d'une consultation à lancer par les villes pour travailler sur l'activité régionale de salons et congrès.

## Elargissement au territoire du sillon alpin

Au delà des espaces concernés par le schéma directeur de la région grenobloise, dont l'horizon se dessine dans une vingtaine d'années, l'Agence d'urbanisme est impliquée dans deux autres démarches prospectives d'aménagement du territoire se fixant le même horizon 2020. C'est le cas avec le sillon alpin pour lequel l'État élabore une démarche de **Directive territoriale d'aménagement** (DTA). L'Agence d'urbanisme apporte une assistance à l'équipe de maîtrise d'ouvrage chargée de la DTA, en élaborant une mise initiale à chacune des réunions du groupe thématique « structuration du sillon alpin et maîtrise de l'urbanisation ». Ce groupe est chargé de prendre connaissance de travaux de recherches susceptibles d'éclairer ses enjeux et d'exprimer des réactions, pouvant alimenter la réunion d'informations et de perspectives tirées de pratiques locales. Ces différents matériaux concourent à l'élaboration d'un avant-projet, attendu pour avril-mai 2001.

Une déclinaison des réflexions résultant de l'étude U3m (4) a été appliquée au **territoire du sillon alpin - du Vercors au lac Léman**. Après des entretiens auprès des universités de Grenoble, Genève et de Savoie, de la ville d'Annemasse, du Syndicat du genevois français et de la Maison de l'économie de Savoie, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise a relevé qu'une des

problématiques principales du sillon alpin résidait dans la réussite d'un meilleur ancrage du genevois au fonctionnement quotidien des villes en réseau et a proposé une stratégie à partir de plusieurs orientations possibles : multiplication des coopérations avec Genève ; amélioration de l'accueil et de l'habitat dans les sites universitaires de Savoie et de Grenoble, ainsi que de leur accessibilité, en particulier pour le site d'Annecy ; élargissement équilibré des formations offertes, notamment au sein de l'université de Savoie ; étude des possibilités d'implantations de formations universitaires courtes en complément de l'offre actuelle de l'université de Savoie. Par ailleurs, avec l'addition du sillon alpin, du Piémont et de la Suisse romande, l'intensification des coopérations transfrontalières pour des recherches et des formations universitaires apparaît souhaitable.

## Un tram-train pour 2005

D'autres travaux sont en cours à l'échelle régionale. La Région et l'État ont inscrit au 12<sup>ème</sup> contrat de plan une première tranche d'investissements pour **développer le ferroviaire périurbain**. Parallèlement, le schéma directeur de la région grenobloise préconise une urbanisation autour des grands axes de transports collectifs et un développement de l'usage des transports en commun dans les échanges avec l'agglomération grenobloise. Dans la même logique toujours, le plan de déplacements urbain élaboré sur l'agglomération grenobloise prévoit l'ouverture de nouvelles gares sur la ligne ferroviaire et préconise l'étude de **solutions de type tram-train**. Pour concrétiser ces ambitions, et pour que l'ensemble des autorités concernées se rejoignent sur le même projet, un groupe technique a été mis en place sous le pilotage de la Région, qui associe l'État (direction régionale et départementale de l'équipement), le Département, le SMTC, le pays voironnais, la Métro, le RFF, la SNCF, la Sémitag et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise. Cette dernière assiste le groupe de travail

Meilleur ancrage du genevois aux villes de Rhône-Alpes

(4) Voir : les universités de la région en lien avec la ville et l'économie locale, page 2.

Scénarios de tramway d'interconnexion dits tram-train

avec sa vision à la fois précise et globale du territoire puisqu'elle intervient aux différents niveaux d'organisation des transports. Le premier travail de ce groupe a notamment débouché des scénarios de tramways d'interconnexion, dits tram-train, permettant de démultiplier l'efficacité des lignes ferroviaires actuelles par la finesse d'une desserte de type tramway dans l'agglomération. Une première ligne tram-train devrait être créée pour 2005.

## Coopération transfrontalière

À une échelle plus large encore, l'Agence d'urbanisme participe à une démarche de coopération transfrontalière menée par un groupe Rhône-Alpes-Suisse sur le projet d'un réseau de pôles de compétences transnational sur la métropolisation. Ce groupe fait partie d'un ensemble de démarches éligibles aux aides européennes dans le cadre d'Interreg II, au titre de l'« organisation urbaine et métropolisation ». Le groupe s'attache à analyser les recompositions territoriales et les nouvelles entités locales, notamment à la faveur des nouvelles intercommunalités et contrats de pays. Les perceptions des acteurs des territoires seront ainsi recueillies. La coordination du groupe est assurée par l'Institut d'urbanisme de Grenoble et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise est chargée d'une mission de suivi et d'évaluation.

■ Jean-Pierre Barrel (réseau 3 Agences)  
jean-pierre.barrel@aurg.asso.fr

■ Louis Maurel et Georges Tabouret  
(universités et économie)  
louis.maurel@aurg.asso.fr  
georges.tabouret@aurg.asso.fr

■ Bénédicte Jobert et Emmanuel Boulanger  
(politique de la ville)  
benedicte.jobert@aurg.asso.fr  
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr

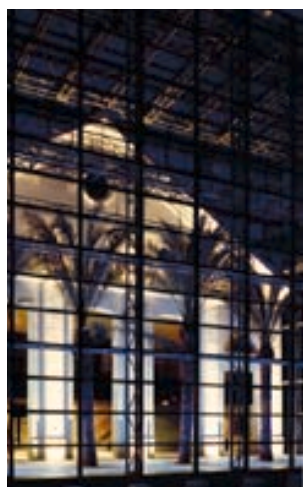


Photo Fontana Thomasset

Les trois Agences ont mené une enquête sur les salons et congrès des huit grandes villes de Rhône-Alpes. Ici le Manège, salle de congrès, en centre-ville de Chambéry.



L'AGENCE  
D'URBANISME

Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

21, rue Lesdiguières - 38000 Grenoble

Tél. : 04 76 28 86 00 - Fax : 04 76 28 86 12 - accueil@aurg.asso.fr

## brèves

### Les déplacements dans 240 communes

L'Agence d'urbanisme participe à l'élaboration d'une enquête sur les déplacements pour l'ensemble des autorités organisatrices de transport (Syndicat mixte des transports en commun, Département et Région) et l'État à l'échelle du bassin de vie de la région urbaine grenobloise. Le périmètre englobe, en effet, la région urbaine grenobloise étendue aux secteurs ayant des relations quotidiennes fortes avec l'agglomération grenobloise et voisine, soit un périmètre constitué de 240 communes.

Ce travail comprendra une enquête ménage (enquête sur les déplacements des ménages), une enquête spécifique sur les secteurs périurbains et sera coordonnée avec les enquêtes sur les modes de déplacement (véhicules particuliers, transports en commun urbains et transports en commun non urbain).

L'enquête sera réalisée entre novembre 2001 et mars 2002 et les premières analyses publiées fin 2002.

Maya Vitorge  
maya.vitorge@aurg.asso.fr

### Vers une action foncière collective

Dans le cadre du suivi du schéma directeur, le syndicat mixte du schéma directeur et l'Agence d'urbanisme ont organisé le 28 novembre dernier une présentation du projet de programme d'action foncière sur la région urbaine grenobloise. Réunissant différents techniciens de l'aménagement d'organismes intercommunaux, de communes, d'associations et des services de l'État, cette rencontre a permis de rappeler les objectifs du schéma directeur en matière de politique foncière, de réfléchir sur les modes d'intervention et de préparer le cadre d'un programme d'actions collectives.

L'idée, à terme, serait de mettre en place un outil foncier destiné à observer le marché et à acquérir des terrains pour des opérations menées dans les secteurs de l'habitat ou de l'économie.

Juliette Brumelot  
juliette.brumelot@aurg.asso.fr

### Rencontres avec des professeurs d'histoire et de géographie

En partenariat avec l'association des professeurs d'histoire géographique régionale de Grenoble et du Rectorat, l'Agence d'urbanisme co-organise des journées d'information en direction des professeurs d'histoire et de géographie de collèges et lycées sur les problématiques de la ville. La dernière rencontre qui a eu lieu le 27 septembre 2000 avait pour thème : la réhabilitation de l'ancien et l'insertion d'un nouveau quartier dans la ville. La prochaine rencontre-visit se déroulera à Échirolles sur le thème du réaménagement d'un centre-ville avec l'arrivée d'une ligne de tramway et l'intégration de la population aux débats.

Louis Maurel et Hubert Gaillardot  
louis.maurel@aurg.asso.fr  
hubert.gaillardot@aurg.asso.fr

### Refonte des statuts de l'Agence

Dans le cadre de son projet d'Agence, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise travaille à la refonte politique de ses statuts, après le toilettage juridique l'année dernière. Il s'agit aujourd'hui, d'envisager notamment d'élargir le partenariat futur de l'Agence en gardant le principe qu'il ne doit pas y avoir de domination d'un membre sur les autres.

Il est, en effet, important pour les élus de la région urbaine grenobloise de disposer d'un outil partenarial ayant une vision globale de l'aménagement d'un territoire vaste mais pertinent. Des échanges avec les élus sur ce thème se dérouleront pendant toute l'année 2001.

Martine Boyé et Serge Bossini  
martine.boyé@aurg.asso.fr  
serge.bossini@aurg.asso.fr